

APPEL DE CANDIDATURES

Les personnes déléguées au Congrès national triennal 2024 de l'AFPC éliront deux dirigeantes ou dirigeants nationaux pour un mandat de trois ans aux charges suivantes : présidence nationale et vice-présidence exécutive nationale. Sera aussi élue la personne qui assurera la suppléance à la vice-présidence exécutive nationale.

Candidatures:

- Les candidatures seront reçues à compter du **18 avril 2024**.
- Les membres en règle de l'AFPC peuvent être mis en candidature pour ces charges nationales et ne doivent pas nécessairement être des personnes déléguées au congrès.
- Les mises en candidatures sont soumises par écrit et signées par la personne qui présente la candidature et celle qui l'appui, toutes deux étant des déléguées accréditées au Congrès national triennal 2024 de l'AFPC.

Allocution des personnes candidates:

- Les personnes candidates seront invitées à s'adresser aux congressistes lors d'une rencontre des personnes candidates, qui aura lieu le **mercredi 29 mai 2024, à 16 h (HAE)**. Les mises en candidatures doivent être soumises avant 17 h (HAE) le mardi 28 mai 2024, pour pouvoir participer à la rencontre.
- Les personnes candidates seront invitées à s'adresser aux congressistes le **jeudi 30 mai 2024** pendant trois minutes tout au plus, selon l'ordre inverse d'arrivée des candidatures.
- Les personnes candidates absentes du Congrès national triennal 2024 de l'AFPC pourront demander à une personne représentante de prononcer une allocution en leur nom.

Date limite de mise en candidature :

- Les mises en candidatures des personnes déléguées du Congrès national triennal 2024 de l'AFPC seront acceptées **jusqu'à 17 h (HAE) le mardi 28 mai 2024** et seront également acceptées par les congressistes pendant le processus d'élection.
- Les candidatures proposées par les membres en règle qui ne sont pas des personnes déléguées au Congrès national triennal 2024 de l'AFPC doivent être soumises **au plus tard le vendredi 24 mai 2024 à 17h (HAE)**.

Toutes les candidatures doivent être soumises par courriel à

convention-congres@psac-afpc.com